

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2025

OBJET : FIXATION LOYER DU LOGEMENT SITUE A L'ANCIENNE MAIRIE

L'an deux mille vingt-cinq, et le neuf septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - LAMOTE Jean-Baptiste - DIBON Odette - CELHAY Martine - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault - Dominique DARGUY

EXCUSES : ETCHETO Nathalie - LAGADEC Marie-Pierre - BERHOCOIRIGOIN Patrick.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle qu'elle a la délégation pour « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans » par la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juin 2020, reçue au contrôle de légalité le 12 juin 2020. Elle propose de fixer le loyer d'un logement communal et comme cela représente une baisse de recettes pour la commune, elle demande à ce que cette délégation soit retirée pour cette délibération afin qu'elle puisse être débattue.

Elle explique que le loyer du logement communal situé au 2nd étage de l'ancienne mairie de 106 m² est relativement élevé (731 €) comparativement aux deux logements communaux de tailles supérieures et avec des caractéristiques supplémentaires (jardins, accès extérieurs, garages,...).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retirer temporairement, pour cette délibération, la délégation accordée à la Maire pour « décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans » accordée par délibération du Conseil Municipal en date du 09 juin 2020 ;

DECIDE de fixer à 680 € le loyer mensuel du logement communal situé au 2nd étage de l'ancienne mairie situé au 110 place du château Salha.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

